

La Maternelle

Les apprentissages scolaires sont d'une autre nature que ceux réalisés au sein de la famille : à l'école, c'est la **conceptualisation** qui est visée.

L'acquisition des langages à l'école s'appuie sur une **double fonction** :

- outil de communication
- instrument de construction de la pensée

Cette acquisition provoque chez l'enfant des modifications profondes de ses modes de pensée et de compréhension du monde.

C'est au cycle 2 que de profondes modifications ont lieu, en particulier **au CP** : l'écrit n'est plus un symbole qui représente un objet, c'est un système de signes qui représente la langue orale.

En maternelle, la construction du métier d'élève

L'école maternelle : c'est une école qui accueille des enfants âgés de 2 à 6 ans et qui n'est pas obligatoire. Elle a souvent été isolée mais avec la **création des cycles** et en particulier la place qu'occupe la **grande section** (cycle 1 et 2), l'école maternelle assure une **continuité dans les apprentissages**.

- **1825** : création des salles d'asile (garde et éducation collective morale et religieuse des enfants pauvres en leur apprenant l'obéissance) => **éducation de masse jamais individualisée** (jusqu'à 250 enfants)
Méthode mise au point par **Jean Denys Marie Cochin** : tout est prévu dans les moindres détails.
Les enfants apprennent à compter, à réciter l'alphabet, à lire, à tracer quelques mots et quelques figures géométriques.
- **1881 : Loi Ferry** : le nom d'école maternelle est attribué aux salles d'asile : on déloge les religieuses qu'on remplace par des institutrices et l'enseignement religieux est abandonné.

Pauline Kergomard : première inspectrice générale maternelle qui critique le fonctionnement des salles d'asile => **grands changements**.

Elle inaugure les premières conférences pédagogiques, dénonce la technique répétitive trop contraignante et les contenus trop abstraits => elle propose un mobilier adapté à la taille des enfant, sollicite la création de cantine, des locaux plus hygiéniques.

Emprunt de procédés pédagogiques étrangers :

- Fröbel pour les leçons de choses
- Decroly pour le travail sous forme d'ateliers
- Montessori pour ses jeux éducatifs

Tous ces emprunts constituent « la méthode française » définie par **Pauline Kergomard** :

- favoriser le développement physique
- exciter la curiosité
- favoriser l'exploration
- s'appuyer sur des situations ludiques et concrètes
- développer le langage
- cultiver l'imagination etc.

Fonctionnement d'aujourd'hui

- classes éclairées
- lieux de repos
- salle d'exercice
- points d'eau fonctionnels
- aires de jeux aménagées
- matériel relativement abondant
- jeux éducatifs nombreux
- coins jeux dans beaucoup de classes

L'organisation de la classe permet :

- des moments de travail (disposition des tables)
- des moments de regroupement (tapis entouré de bancs)
- les moments d'activités artistiques
- lieux de rangement accessibles pour développer leur autonomie
- bibliothèque
- affichages

Fonctionnement spécifique :

- accueil
- rituels (rappels, comptage des élèves, météo, date, attribution des tâches)
- passage en activité par les ateliers qui proposent des tâches différenciées relatives à divers domaines (langage oral, maths, graphisme etc.)

Attention : le choix du travail en petit groupe censé favoriser un conflit sociocognitif ne produit pas nécessairement cette fonction si il n'est pas organisé et étayé par l'adulte.

Atelier (activité où chaque élève travaille individuellement) est différent de **travail en groupe** (logique de mise en interaction des élèves)

Récré : 15 à 30 min

Collations : considérées comme des moments de socialisation de convivialité et de détente (ceci a fait l'objet de critique de nutritionnistes qui luttent contre l'obésité infantile)

Les procédés d'enseignement

Un thème est choisit : puis déclinaison des activités sur ce thème

Projet : les activités sont au service de la réalisation

Les enseignements reposent sur les mêmes principes :

- mise en place de situations ludiques
 - de situations de découverte
 - manipulations
 - exploration libre
 - matériel attractif
- ⇒ **mettre les enfants au contact d'un environnement riche et stimulant.**

Que doivent apprendre les élèves en maternelle ?

Cf les programmes.

5 grands domaines d'activité :

- priorité aux langages
- vivre ensemble
- découvrir le monde etc.

L'idée dominante est que l'école maternelle a pour objectif de socialiser l'enfant (elle concerne la construction du métier d'élève) et de le rendre autonome (tant au dans le développement d'habiletés comportementales que dans le développement du processus de la pensée)

Les points délicats :

La scolarisation des tous petits

1986 : le ministre de l'EN : « *plus la scolarisation d'un enfant est précoce, plus grandes sont ses chances de réussir* ». => **Augmentation de la scolarisation des 2ans en particulier dans les ZEP.**

Cependant, des recherches ont montré que si la scolarisation précoce est bénéfique, mais ne bénéficie pas plus aux enfants des milieux défavorisés => la scolarisation dès 2ans ne semble donc pas être un substitut à un milieu social défavorisé.

Question du rythme scolaire des 2ans pose problème : point de vue cognitif, linguistique et moteur ainsi qu'affectif, l'enfant ne peut pas suivre les mêmes enseignements que les 3ans.

La grande section : doit mener à bien les apprentissages premiers en engageant les élèves dans la première étape des apprentissages fondamentaux en prenant soin de ne pas proposer des apprentissages prématurés : un mini CP.

Conclusion : à la maternelle, l'enfant apprend dans et par un groupe social qui évolue dans un environnement spécialement aménagé pour un enseignement collectif. Cette organisation a des effets sur le processus de socialisation scolaire et le rapport au savoir qu'élabore l'enfant. Cette école participe pleinement à l'**acculturation scolaire**.